



# Cercle de fermières Saint-Gilbert

WWW.CFQSTGILBERT.ORG

*Fière de notre histoire!*

*Le thème 2024-2025 des CFQ !*

## Rappel !

Prochaine réunion régulière

Mercredi le 12 février 2025

19 H 30

Au local des fermières

## ... PROCHAINS ATELIERS À VENIR :

Voici le prochain atelier d'artisanat offert à toute la population :

**Samedi le 22 février 2025 à 9 H 30**

Base du crochet

Confection de linge/ torchon de cuisine

Lecture de patron et grille

Fibres et crochets seront à votre disposition!



Prochaine séance du conseil :

Lundi 3 février 20 H

Derby d'attelage :

Samedi 15 février

Disco patin :

Vendredi 28 février 18 H 30

Premier versement de taxes :

31 mars 2025

# Le Gilbertain

Janvier 2025

Voici la première édition de 2025 de votre journal municipal, Le Gilbertain.

Nous vous rappelons également que le site web de la Municipalité est constamment mis à jour et la page Facebook est régulièrement alimentée.

Vous avez des idées, suggestions et commentaires ? Écrivez-nous à l'adresse [info@saint-gilbert.ca](mailto:info@saint-gilbert.ca)

De la part de l'équipe municipale, nous vous souhaitons une très belle année 2025!

Harold, Guylaine et Mylène

Retrouvez-nous sur le Web et suivez-nous sur Facebook!

[www.saint-gilbert.ca](http://www.saint-gilbert.ca)

## À lire ce mois-ci :

- Mot du maire
- Prochaine activité du Comité des loisirs
- Mise en garde – fraude envers les aînés
- Ouverture du sentier de raquette

**Au plaisir de vous rencontrer à l'un ou l'autre de ces rendez-vous!**



*Michelle Robitaille, responsable des communications*

*100 ans de savoir à partager*



## Mot du maire

Chers concitoyens,

Pour faire suite au sujet de mon dernier « Mot du Maire », je tiens à remercier tout ceux qui sont venus représenter non seulement vos propres intérêts personnels mais aussi, par ce fait même, ceux de Saint-Gilbert lors de la consultation sur le *Plan de développement de la zone agricole (PDZA)* qui s'est tenue le 14 janvier 2025 à Cap-Santé. Grâce à notre nombre de personnes présentes, j'avoue même avoir reçu durant cet événement un commentaire remarquable que Saint-Gilbert était très bien représenté. Bravo et merci pour votre implication sur ce PDZA qui servira probablement pour les 10 prochaines années.

Au delà de la durée, jusqu'à quel point ce PDZA est-il potentiellement important pour nous? La réponse la plus simple et marquante est contenue dans cette statistique : La superficie en zone verte agricole de Saint-Gilbert est officiellement 99,7% de notre territoire. Cela signifie que seulement 0,03% est en zone blanche résidentielle et cela fait de nous la municipalité avec la plus grande proportion de zonage agricole en pourcentage de non seulement toute la MRC de Portneuf mais également de toute la région de la Capitale Nationale.

Ceci étant dit, le processus de consultation n'est pas terminé. La suite de cette consultation se tiendra probablement au début avril à Deschambault à une date à déterminer. Notez que cette deuxième consultation sera différente de la première et en est la suite logique : elle aura un but différent de la première et sera beaucoup plus axée sur les mesures et solutions concrètes alors que la première portait plus sur l'identification des forces, faiblesses et problèmes généraux de la région à identifier. Ainsi, à mon humble avis, cette deuxième consultation aura encore plus d'importance que la première. J'encourage donc ceux qui sont venus à la première consultation à revenir pour continuer à exprimer votre opinion et que ceux qui n'ont pas pu être présents à la première consultation et qui sont concernés par le PDZA sont invités à s'inscrire à la deuxième consultation lorsque les détails précis seront connus.

Pour rappel : Qu'est ce qu'un PDZA? Un PDZA est une annexe optionnelle ou, si vous préférez, un document complémentaire optionnel du schéma d'aménagement qu'une MRC peut choisir de produire et qui est dédié à son milieu agricole. Le premier PDZA de la MRC date de 2016 et cette révision est pour le deuxième. C'est donc une consultation assez rare. Cette consultation s'adresse à vous si vous avez un intérêt dans le domaine agricole au sens large et n'est pas limité seulement aux agriculteurs et aux propriétaires de terres agricoles. Exemples : Production, transformation, distribution, logistique, mise en marché, domaine agroalimentaire, etc. Il n'y a qu'une seule exception : Le PDZA n'inclut PAS tout ce qui est du domaine de la foresterie car ce domaine est suffisamment large à lui seul pour posséder son propre Plan de développement à la MRC. En bref, si le PDZA vous concerne, je vous invite fortement à surveiller les futurs détails de ce deuxième événement qui aura lieu probablement au début de avril.

Sincèrement vôtre,

Daniel Perron  
Maire de Saint-Gilbert

## Un mot de la FADOQ...



Bonjour à toutes et à tous,

La réunion du C.A. qui devait se tenir le mercredi 29 janvier a été déplacée au mercredi 22 janvier.

Comme membre, vous bénéficiez de nombreux rabais, profitez-en !  
Pour consulter les rabais FADOQ, visitez le site web : [fadoq.ca/rabais](http://fadoq.ca/rabais)

Les prochaines réunions du CLUB se tiendront les **mercredi 5 février** (cartes et jeux de société) et **19 février** (C.A.) à 19 H 00 au local habituel.

Bon début d'année 2025 !

Raymond Groleau

Président



FADOQ :

- Réunion du C.A. :  
22 janvier
- Soirées du Club :  
5 février  
19 février

CALENDRIER Le Gilbertain		
Mois	Tombée	Publication
Janvier	Lundi 20 janvier	Vendredi 24 janvier
Février	Lundi 17 février	Vendredi 21 février
Mars	Lundi 17 mars	Vendredi 21 mars
Avril	Lundi 21 avril	Vendredi 25 avril
Mai	Mardi 20 mai	Vendredi 23 mai
Juin	Lundi 16 juin	Vendredi 20 juin
Juillet	Lundi 21 juillet	Vendredi 25 juillet
Août	-	-
Septembre	Lundi 22 septembre	Vendredi 26 septembre
Octobre	Lundi 20 octobre	Vendredi 24 octobre
Novembre	Lundi 17 novembre	Vendredi 21 novembre
Décembre	Lundi 15 décembre	Vendredi 19 décembre





## Résumé de la séance du conseil de janvier 2025

- ◆ Approbation de la liste des dépenses incompressibles pour l'année 2025 et autorisation de paiement
- ◆ Adoption du Règlement 150-2025 relatif à l'appropriation des sommes requises et à l'imposition des taxes – 2025
- ◆ Renouvellement des adhésions de la Municipalité et de la directrice générale, greffière-trésorière et inspectrice aux associations et regroupements suivants :
  - Fédération Québécoise des Municipalités (FQM)
  - Union des municipalités du Québec (UMQ)
  - Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ)
  - Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ)
  - Fédération canadienne des Municipalités (FCM)
- ◆ Renouvellement du logiciel comptable pour 2025
- ◆ Traitement et condition de travail pour 2025 pour la générale, greffière-trésorière et inspectrice
- ◆ Traitement et condition de travail pour 2025 pour le poste de secrétaire-comptable
- ◆ Traitement et condition de travail pour 2025 pour le poste de commis à l'entretien
- ◆ Résolution d'appui : déploiement d'une couverture cellulaire complète
- ◆ Adoption du calendrier de publication du Gilbertain
- ◆ Accueil du Festival des pompiers en juillet 2025
- ◆ Résolution d'appui : Facturation aux municipalités desservies par les services de la Sûreté du Québec
- ◆ Adoption du rapport annuel d'activité en sécurité incendie
- ◆ Octroi d'une aide financière pour le Derby d'attelage – 15 février 2025
- ◆ Octroi d'une aide financière pour le spectacle de patinage du CPA St-Marc dans le cadre de son 50e anniversaire

Municipalité de Saint-Gilbert | 110 rue Principale, Saint-Gilbert (Qc) G0A 3T0

Bureau ouvert le mardi, mercredi et jeudi de 10:00 à 12:00 et de 13:00 à 15:00.

Tél. : 418 268-8194 | info@saint-gilbert.ca



### MISE EN GARDE – Fraudes téléphoniques envers les aînés

La Sûreté du Québec vous rappelle les bons réflexes à adopter pour prévenir une fraude. Soyez vigilants lorsque vous recevez un appel d'un soi-disant conseiller, enquêteur ou représentant du gouvernement. Méfiez-vous si vous recevez un appel ou un courriel d'un membre de votre famille qui a besoin d'aide (ex. petit fils, nièce), confirmez la situation en parlant à d'autres proches. Vous pourriez être en présence d'un fraudeur.

- **On vous demande de confirmer ou de donner vos informations personnelles et bancaires? Méfiez-vous.** Ne donnez aucun renseignement personnel ou bancaire au téléphone. Les fraudeurs peuvent commencer leur appel en vous demandant de confirmer votre identité à l'aide des renseignements déjà en sa disposition. Leur but? Vous mettre en confiance!
  - **Raccrochez.** Prenez un moment de recul. Retrouvez le numéro de téléphone officiel de l'organisme qui vous a contacté, appelez-le et vérifiez la validité de la demande qui vous est adressée. Ne rappelez jamais à un numéro de téléphone transmis par votre interlocuteur.
- **Votre afficheur indique un « numéro de téléphone officiel »?**
  - Ne supposez JAMAIS que le numéro de téléphone sur votre afficheur est exact. Les fraudeurs utilisent des logiciels ou des applications pour tromper leurs victimes. Le numéro de l'appel peut également être masqué.
- **On vous demande de remettre vos cartes et vos NIP, dans une enveloppe, peu importe la raison (ex. pandémie)?**
  - **Refusez. N'ayez pas peur de dire non et raccrochez.** Les fraudeurs peuvent hausser le ton, se montrer insistants ou recourir à des fausses menaces pour obtenir votre coopération. Gardez en tête qu'aucune institution financière (ou organisme gouvernemental) ne procède ainsi.
- **Vous recevez un appel d'un soi-disant membre de votre famille (ex. petit fils, nièce) en situation de détresse (ex. accident d'auto, détention, hospitalisation) et invoquant un besoin urgent d'argent? On vous demande de surtout n'en parler à personne?**
  - **Méfiez-vous ! Prenez un moment de recul, n'envoyez pas d'argent.** Ne transmettez pas votre numéro de carte de crédit. N'achetez aucune carte prépayée (ex. carte iTunes) dans le but de fournir à votre interlocuteur les codes de ces cartes.
  - Validez l'histoire qui vous est présentée et l'identité de la personne avec qui vous communiquez en appelant des parents, un autre membre de la famille ou des amis.
  - Les fraudeurs peuvent également se faire passer pour un policier ou un avocat afin de rehausser la crédibilité de cette mise en scène.

### POUR SIGNALER UNE FRAUDE OU DEMANDER DE L'AIDE

- Communiquez avec la Sûreté du Québec au 310-4141 ou \*4141 (cellulaire) ou avec votre service de police local.
- Communiquez avec le Centre antifraude du Canada pour signaler la fraude : 1 888 495-8501.

## AVIS DE PROMULGATION

### RÈGLEMENT NO. 150-2025

RÈGLEMENT 150-2025 RELATIF À L'APPROPRIATION DES SOMMES REQUISES ET À L'IMPOSITION DES TAXES ET COMPENSATIONS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2025 ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 01-2024.

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité :

QUE lors d'une séance tenue le 14 janvier 2025, le conseil de la Municipalité de Saint-Gilbert a adopté le règlement 150-2025 :

Règlement relatif à l'appropriation des sommes requises et à l'imposition des taxes et compensations pour l'exercice financier 2025

crit l'objet du règlement;

est en vigueur selon la Loi.

Le présent avis est disponible au bureau où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux fins de consultation. Nous invitons également à le consulter sur le site Web de la Municipalité : [http://www.municipalite-st-gilbert.qc.ca/te/reallements-municipaux](#) sous la rubrique règlements généraux.

LE 16 JANVIER 2025.



Mylène Robitaille,  
Directrice générale et greffière-trésorière

MERCI !

Vous êtes nombreux à profiter de la patinoire! Nous avons d'ailleurs beaucoup de visite de l'extérieur de la Municipalité qui profitent de notre belle installation!

Merci à Harold qui s'occupe avec grand soin de notre infrastructure de loisirs et merci à Yannick Gignac pour l'aide au démarrage de la patinoire!



Nous avons d'ailleurs installé de nouveaux tapis dans la salle des patineurs pour protéger vos lames de patins.

Les activités de décembre, soit l'illumination du sapin et la parade du Père-Noël, furent de réels succès encore une fois! Un grand merci aux dévoués bénévoles du Comité des loisirs qui s'impliquent et mettent de la vie dans notre magnifique village !

À l'agenda

### Derby d'attelage

Organisé par Ferme L.S.M. Gignac  
3 route Létourneau, Saint-Gilbert

15 février 2025

Activité gratuite!





### Petit rappel concernant les chiens

Merci de promener votre chien en laisse, de ramasser ses excréments ET de ramasser le petit sac et de le rapporter dans votre poubelle.

Ces simples petits gestes contribuent à garder notre municipalité propre et accueillante!



### Vous avez le goût de vous impliquer dans votre communauté ?

Le Halo propose plusieurs façons de s'impliquer bénévolement :

- \* Livreur pour la popote roulante
- \* Bénévole de soutien pour les activités
- \* Visites d'amitié
- \* Conducteur – transport/accompagnement

Entrai-



### Comité des loisirs

C'est un rendez-vous à partir de 18h30



Vendredi 28 février 2025

À la patinoire de Saint-Gilbert

Disco en bottes ou en patins sur glace

Feu, musique, lumière d'ambiance

Venez vous amuser avec nous!



Bienvenue à tous !

Café, chocolat chaud et service de bar sur place



### INONDATIONS

#### RENCONTRES DE CONCERTATION

L'Organisme de bassin-versant Capsa entame un processus de concertation au niveau des inondations de la rivière Sainte-Anne.

Nous sommes à la recherche de personnes et entreprises qui habitent près de la rivière Sainte-Anne et qui ont vécus des impacts d'inondations. Ces personnes et entreprises seraient invitées à participer des rencontres de concertation afin d'aider les municipalités à créer un plan d'actions qui reflète les enjeux vécus par les citoyens.

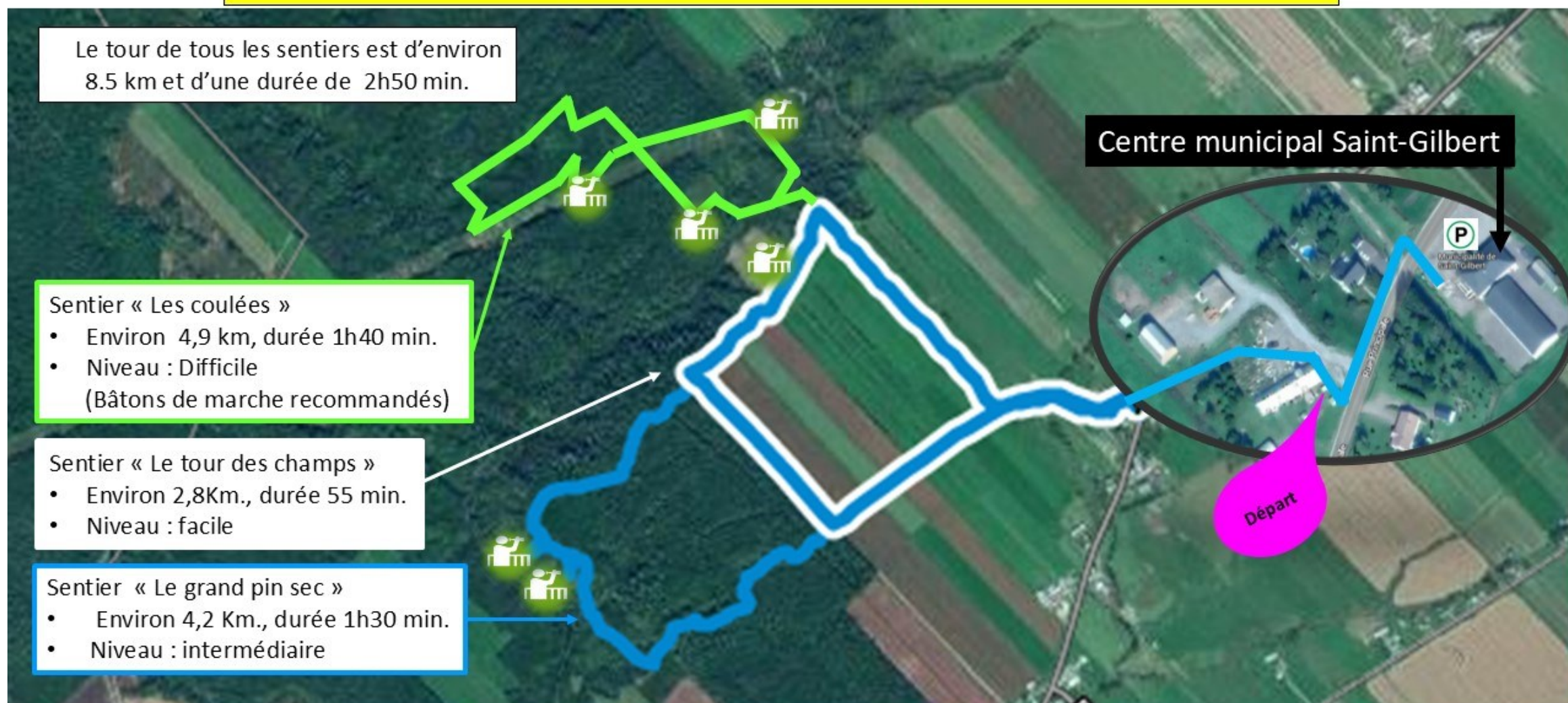


ALICE RISI  
Mobilisatrice communautaire  
418-337-1398 #229  
a.risi@capsa-org.com



La dernière chute de neige permet d'ouvrir le sentier « Le tour des champs » mais les sentiers « Grand pin sec » et « Les coulées » ne sont pas recommandés en raison du manque de neige pour bien recouvrir certains obstacles.

## Les sentiers de raquette de la municipalité de Saint-Gilbert



point de vue

\* Le temps et la distance sont évalués en fonction d'un aller-retour à partir du point de départ et avec un pas d'environ 3 Km/heure.

( décembre 2024 )